

DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIÈRE
DANS LE CADRE D'UN APPEL PROJET PETITE ENFANCE

Le Conseil Municipal est informé que dans le cadre de sa politique Petite Enfance, la commune des Pennes Mirabeau a déposé une demande de subvention dans le cadre d'un appel à projet « mode d'accueil petite enfance » (MAPE), auprès de la CAF des Bouches du Rhône et du Conseil Départemental 13, pour l'intervention d'une psychomotricienne au sein des structures suivantes :

- MAC La Gavotte
- MAC Les Bouroumettes
- MAC La Petite Farandole

Ces interventions ont pour objectifs de :

- Favoriser le développement psychomoteur d'un enfant en travaillant ses compétences cognitives et motrices en fonction de son âge
- Renforcer le bien-être de l'enfant au sein du groupe
- Apporter un regard complémentaire à une équipe déjà pluridisciplinaire
- Sensibiliser et former les professionnels de terrain dans le but d'améliorer nos pratiques de manière pérenne
- Soutenir et accompagner les parents dans leur rôle de premier éducateur.

Cette aide, versée sur 3 années de 2025 à 2027, s'élève à 14 280 € (4760 € par an).

Vu l'avis de la commission cohésion sociale,

Le CONSEIL MUNICIPAL, après avoir entendu l'exposé :

- APPROUVE la demande de subvention déposée auprès de la CAF et du Conseil départemental 13

- AUTORISE Le Maire ou son représentant à effectuer les démarches nécessaires pour l'attribution de cette subvention

- SE PRONONCE comme suit :

POUR : 34

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ

LE SECRÉTAIRE
AUDREY VILLE

LE MAIRE
MICHEL AMIEL